

---

# ***Nouvelles du vent dans l'Oise***

Lettre d'information sur la construction du parc éolien du Chemin du Bois Hubert  
Numéro 1 – Octobre 2014

---

## ÉDITORIAL

*Dans quelques mois, les habitants de Lieuvillers, Angivillers, Le Plessier sur Saint Just et Valescourt seront des acteurs à part entière de la transition énergétique. En effet, c'est au printemps 2015 que le parc éolien de Chemin du Bois Hubert produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.*

*Cette nouvelle réalisation dans l'Oise permet à La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, de franchir un nouveau cap et d'inscrire aux parcs en exploitation, ce projet d'envergure : douze éoliennes comptabilisant une puissance totale de 27,6 mégawatts.*

*Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.*

*C'est à ce prix que les élus et les habitants pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.*

Thierry CONIL  
Président

---



*Simulation visuelle du parc éolien de Chemin du Bois Hubert*

## Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien du Chemin du Bois Hubert a été délivré par le préfet de l'Oise en février 2012.

Ce parc sera composé de 12 éoliennes de type E82 – T84m du fabricant allemand ENERCON, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, réparties sur les communes de Lieuvillers (4 éoliennes et 2 postes de livraison), Le Plessier sur Saint Just (3 éoliennes), Angivillers (3 éoliennes) et Valescourt (2 éoliennes). Sa production annuelle de près de 60 000 000 de kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 33 300 personnes\* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 48 000 tonnes\*\* de gaz carbonique par an.

Les éoliennes du Chemin du Bois Hubert composeront le second parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Oise après celui du Chemin des Haguenets (Litz/Rémérangles), dont les premiers tours de pales sont intervenus en mai 2009.

## Le chantier

### La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé le 8 juillet 2014 une réunion avec les propriétaires des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer aux propriétaires et exploitants, en présence de représentants des quatre municipalités concernées, le déroulement du chantier.

### Des intervenants principalement locaux

Les attributions des marchés de travaux ont tous fait l'objet d'un appel d'offres, notamment auprès des entreprises locales. La société OISE TP (Beauvais, 60) réalise ainsi les travaux de terrassement. ENERCON (Le Meux, 60) exécute les fondations et fournira les éoliennes.

Les lots Postes de livraison et Réseaux ont été remportés par GAY ELECTRICITE et SANTERNE. Ces sociétés de la Marne et de la Somme se chargeront donc de fournir et d'installer les équipements électriques du parc éolien. Le raccordement au réseau électrique public sera réalisé par la SICAE OISE.



*Fondation ferrailée - Chemin du Bois Hubert*

La Compagnie du Vent fait également appel à BUREAU VERITAS (Compiègne, 60) pour le contrôle technique et la coordination Sécurité – Protection de la Santé, au cabinet de géomètres-experts AET (Saint Just en Chaussée, 60), et à ANTEA (Lezennes, 59) pour les études géotechniques. Elle a aussi choisi H2ION (Heugleville Sur Scie, 76), pour la maîtrise d'œuvre déléguée.

### Début des travaux sans encombre

Une réunion d'organisation avec les entreprises intervenantes sur le chantier et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 22 juillet 2014 et les travaux ont démarré le 4 août 2014.

La première action a été de terrasser les pistes d'accès sur lesquelles circuleront les engins de chantier, ainsi que les aires de levage des éoliennes et des ouvrages annexes.

Ensuite, les fouilles ont été ouvertes et l'entreprise CODA (Aytres, 17) a commencé à couler le béton des fondations.



*Fondation coulée - Chemin du Bois Hubert*

### Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent s'est engagée à interdire les travaux de terrassement durant la période de nidification des oiseaux. Par ailleurs, chaque mètre de haie arrachée donnera lieu à la replantation d'un linéaire de haie équivalent. Enfin, une ligne électrique aérienne a été déposée et enfouie, ce qui facilitera l'activité des agriculteurs.

### Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'en novembre. Toutes les machines seront installées sur des fondations classiques superficielles.

Suivront les étapes ci-après:

- pose des câbles de raccordement : octobre 2014,
- montage des mâts en béton des éoliennes : de fin octobre 2014 à février 2015,
- montage des aérogénérateurs : de janvier à avril 2015,
- installation des postes de livraison en janvier 2015,
- mise sous tension de l'installation en avril 2015.

\* Source RTE 2011 Hors Chauffage-

\*\* Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

## Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

### **Résultats de l'appel d'offres éolien en mer : GDF SUEZ, EDP Renewables, Neoen Marine et AREVA remportent les zones du Tréport et des îles d'Yeu et Noirmoutier**

A l'issue d'un appel d'offres national, l'Etat a retenu le groupement constitué par GDF SUEZ, EDP Renewables, Neoen Marine, associés à AREVA pour l'installation et l'exploitation des parcs éoliens en mer sur la zone du Tréport (Haute-Normandie – 500 MW) et des îles d'Yeu et Noirmoutier (Pays de la Loire – 500 MW).

Afin de renforcer leur ancrage et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, GDF SUEZ, EDP Renewables et Neoen Marine ont créé deux sociétés locales, l'une à Rouen, « Les Eoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport », l'autre à Nantes, « Les Eoliennes en mer de Vendée », et constitué une équipe projet dédiée.



La Compagnie du Vent, développeur historique du projet du Tréport, continuera d'être fortement impliquée sur ce projet en participant au sein du groupement à la concertation locale et à l'obtention des différentes autorisations administratives nécessaires.

L'implantation des deux parcs éoliens mobilisera près de 6 000 emplois directs et indirects. De nombreuses entreprises locales seront impliquées dans la fabrication et l'installation des composants des parcs, dans le Grand Ouest (Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie) ainsi qu'en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais.

### **Démarrage de trois nouveaux chantiers éoliens !**

La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ a entamé trois nouveaux chantiers éoliens.

Les travaux du parc éolien du Chemin du Bois Hubert ont débuté début août. Situé en Picardie (Oise), il comptera 12 éoliennes pour une puissance totale de 27,6 mégawatts. Sa mise en service est attendue pour le mois d'avril 2015.

En outre, le premier coup de pelle pour le parc de l'Auxerrois en Bourgogne (Yonne) a été donné fin août. Il sera le deuxième plus grand parc éolien de La Compagnie du Vent avec ses 16 machines, pour une puissance totale de 32 mégawatts. Sa mise en service est prévue pour mai 2015.



*Simulation visuelle du parc éolien de l'Auxerrois  
(vue partielle) © Abies*

Enfin, en Champagne-Ardenne, les 7 éoliennes du parc des Châtaigniers (Marne), d'une puissance totale d'environ 14 mégawatts, sortiront prochainement de terre. Les premiers tours de pales sont attendus pour avril 2015.

### **Visites sur le parc éolien du Chemin des Haguenets (Oise) : ça continue !**

La Compagnie du Vent poursuit ses visites sur le site du parc éolien du Chemin des Haguenets (14 machines – 28 mégawatts) à destination des scolaires et du Grand Public. Une bonne façon de découvrir les atouts de cette énergie propre et renouvelable ! La prochaine visite est prévue le samedi 11 octobre pour le Grand Public. Cette visite, gratuite, se fait uniquement sur inscription à [visitesparcseoliens@sfr.fr](mailto:visitesparcseoliens@sfr.fr).



*Visite du parc éolien du Chemin des Haguenets*

### **La Compagnie du Vent, partenaire de WindLab**

La Compagnie du Vent est partenaire privilégié du Centre de formation de technicien de maintenance éolien Windlab à Amiens (Somme). A ce titre, elle propose des visites de site en exploitation pour les étudiants et des appuis techniques dans le cadre de la formation.

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse – CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71  
E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)  
[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d’information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Le syndicat des énergies renouvelables : France  
Energie Eolienne

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de  
l’Energie

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr) - L’association nationale des collectivités, des  
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et  
des réseaux de chaleur

[www.cler.org](http://www.cler.org) - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables